

CORRIGÉ

SUJET N° 1 : PHILOSOPHIE

Faut-il travailler pour être heureux ?

Le mythe antique de l'Âge d'Or dépeint le tableau anhistorique d'une condition bienheureuse où les hommes seraient dispensés de fournir le moindre effort. Une nature douce et généreuse comblerait immédiatement et intégralement leurs besoins et désirs. Le travail, défini comme dépense d'énergie liée à la modification de la nature en vue d'assurer la survie, n'est donc pas de prime abord une activité synonyme de bonheur pour les hommes. Leur histoire réelle, à l'inverse de l'Âge d'Or, se présente plutôt comme une longue série d'efforts laborieux et douloureux effectués par nécessité vitale, dans une nature dénuée de tendresse, voire hostile et avare. L'homme est contraint de la cultiver, de la mettre en valeur. Mais c'est aussi par ce processus qu'émergent culture et civilisation et que les conditions de vie, originellement précaires, s'améliorent, se sécurisent, se raffinent : une vie meilleure est donc rendue possible par le travail dont les modalités elles-mêmes évoluent, notamment avec l'aide des techniques réduisant la peine de l'homme au travail. On en vient alors à se demander s'il faut travailler pour être heureux. La question soulève le problème de la valeur du travail dans la condition humaine : est-ce l'antithèse du bonheur, ce dont il faudrait s'affranchir le plus possible (réduire le temps et la pénibilité du travail), à défaut de pouvoir le supprimer ? Ou bien le travail est-il une condition même du bonheur, soit par les fruits qui en résultent, soit dans son essence même ? Ou bien est-ce en fonction des diverses situations de travail que se noue ou se défait la corrélation entre travail et bonheur ? Nous examinerons successivement ces trois hypothèses, dans un parcours qui fera du coup varier la définition du bonheur.

I – CONCEPTION COMMUNE ET ANCIENNE : LE TRAVAIL

EST À PREMIÈRE VUE UN OBSTACLE OU UNE ENTRAVE AU BONHEUR

1. Le travail couramment traduit en termes de labeur, besogne, corvée, peine, tâche, boulet, chaîne, galère..., a pour étymologie « *tripalium* », instrument de torture, de souffrance ; le bonheur serait dans la facilité et l'absence de contrainte.

2. Récit de la Genèse dans la *Bible* : l'exil ou la chute de l'homme hors du Paradis présente le travail comme une des punitions infligées après le péché ; il fait partie de la condition désormais malheureuse de l'homme sur terre.
3. Conception dominante dans la philosophie grecque de l'Antiquité : ce n'est pas dans le travail, simple et basse nécessité destinée aux besoins corporels, animaux, que l'homme, comme esprit, raison, peut s'accomplir ; le bonheur réside plutôt dans l'activité intellectuelle, dans le loisir spéculatif, contemplatif.

Bilan : le travail, aliénation fondamentale, serait donc un ensemble de tâches dont il faut se libérer le plus possible pour espérer vivre heureux. L'accès au bonheur, seulement partiel dans la mesure où le travail est inévitable, ne pourrait se faire que lorsqu'on s'arrête de travailler, ou qu'à condition de limiter le temps du travail et de réduire les difficultés et les efforts qu'il implique.

II – RETOURNEMENT PARADOXAL : LE TRAVAIL COMME CONDITION INDISPENSABLE D'ACCÈS AU BONHEUR

1. Le travail comme un des moyens du bonheur, individuel et collectif : il y contribue par toute une série de conséquences bénéfiques sur les plans économique (accroissement des richesses), social (intégration), psychologique et moral (occupation donnant un but, « l'oisiveté est la mère de tous les vices »), intellectuel et culturel (inventions techniques, émergence du monde humain de la culture...).
2. Le travail comme fin en soi, valeur en soi : il est dans son essence même, par les efforts et contraintes qu'il implique, une condition de réalisation de l'homme et de découverte d'un bonheur plus complexe que la simple jouissance animale. Référence-clé : Hegel – dialectique du maître et de l'esclave. Autre référence : Kant. Dans les *Réflexions sur l'éducation*, Kant montre que « si Adam et Eve étaient restés dans le Paradis », immobiles et béats, à ne faire que « chanter des chants pastoraux et contempler la beauté de la nature », ils auraient vite été tourmentés par l'ennui. Ils auraient eu une vie léthargique et vide, un bonheur inconscient, végétatif, indigne de l'homme. Le châtement divin se renverse donc en bienfait pour l'homme.
3. L'action créatrice, transformatrice du réel et de soi-même, est source de bonheur. Celui-ci réside dans l'action elle-même, ou il l'accompagne, et n'est pas le but de l'action. Par le fait même d'agir et de se réaliser en agissant, par les efforts engagés pour surmonter les obstacles et tenir sur la durée, un bonheur se gagne, dans la peine certes, mais ce bonheur est riche, enrichi par les victoires sur soi-même (persévérance), par la découverte de ressources insoupçonnées, par le sentiment de grandir en progressant, par la puissance et l'aisance que donne la maîtrise ou la compétence acquise.

Bilan : si la facilité ennuie, on aurait tort de rêver de perpétuelles vacances ou de « regretter » un hypothétique état primordial où l'homme aurait vécu heureux, dispensé de travailler grâce à la générosité bienfaisante de la nature. Le travail, comme condition

d'actualisation des potentialités humaines, apparaît nécessaire à l'homme, pour son accomplissement, son perfectionnement et son bonheur même. Mais cette vertu du travail se déploie-t-elle dans les situations réelles vécues par la plupart des hommes ?

III – DISTINCTIONS SELON LES FORMES CONCRÈTES D'ORGANISATION DU TRAVAIL DANS LES RAPPORTS SOCIAUX

1. Tout travail n'est pas gratifiant. Des écarts massifs séparent le concept idéal du travail source de bonheur par accomplissement de soi et les conditions de travail souvent aliénantes, dégradantes, sources de malheur. Il faut se rappeler la devise nazie, de sinistre mémoire « *Arbeit macht frei* ». Quand le travail est forcé, synonyme d'exploitation (« *maquiladoras* »...), l'homme ne se reconnaît alors ni dans le contenu ni dans le rythme d'une activité qu'il vit comme mutilation de soi-même. Quand il entraîne, en nombre, des accidents, des maladies professionnelles voire des suicides, quand il permet juste de survivre (travail précaire, travailleurs pauvres), alors il barre l'horizon du bonheur. Références : poème de V. Hugo dans les *Contemplations*, III : « *Melancholia* » ; poème de Jacques Prévert dans *Paroles* : « *L'effort humain* ».
2. Concilier bonheur et travail suppose une organisation collective garantissant des conditions de travail dignes et décentes. L'article 23 de la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* dessine le socle des principes à respecter : « *Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage. Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal. Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous les moyens de la protection sociale. Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts.* »
3. Conséquence : une distance critique s'impose face à toutes les apologies du bonheur par le travail. Elles s'apparentent à une manipulation des esprits lorsqu'elles sanctifient le travail sans nuance, en faisant abstraction des formes concrètes d'exercice de cette activité. Référence : Paul Lafargue, *Le droit à la paresse*.

Conclusion : Ce n'est pas le travail en soi qui est une entrave au bonheur, mais l'exploitation de l'homme par l'homme. Le travail est un élément central de la culture et de l'évolution de chaque individu, de chaque société, et de l'humanité entière. Il joue un rôle-clé dans l'accès au bonheur complexe que se forge l'homme par ses efforts. Mais il ne joue vraiment ce rôle, ne favorise le bonheur que sous certaines conditions et réglementations visant à réduire voire à supprimer ce qu'il a d'aliénant dans les rapports sociaux de domination et d'exploitation.

SUJET N° 2 : LETTRES

Monsieur Prudhomme

LE THÈME GÉNÉRAL

« Le bourgeois dans la littérature »

INTÉRÊT DU THÈME POUR LE CONCOURS

L'intérêt du thème lui-même repose sur plusieurs aspects :

- Le traitement du thème dans la littérature, à travers des genres variés et des œuvres nombreuses, jusqu'à l'époque contemporaine ;
- L'éclairage possible, et apprécié, du thème par des références à l'histoire de la société française. Ceci permettra aux candidats de témoigner de connaissances au-delà de la littérature, connaissances nécessaires à la compréhension de celle-ci.

Le thème permettra donc au candidat de faire la démonstration de ses connaissances littéraires autant qu'historiques, en les utilisant dans l'analyse et le commentaire d'un texte, ici un poème.

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS POUR L'ÉCLAIRAGE DU SUJET PROPOSÉ

Origine du terme « bourgeois »

Le candidat pourra tout d'abord rappeler l'origine du terme « bourgeois ».

Apparu au début du XVI^e siècle dans la langue française, le terme « bourgeois » désigne tout d'abord « l'ensemble des habitants d'un bourg ». Il prend cependant ses racines au XII^e siècle dans la forme plus ancienne de « *burgessie* », correspondant au terme juridique latin « *burgensia* », terme qualifiant un habitant des cités.

Développement de la bourgeoisie

Puis le candidat pourra définir le terme « bourgeois » comme désignant une catégorie sociale associée d'abord à la ville puis aux commerçants et artisans.

Dès le XII^e siècle, les villes commencent progressivement à acquérir une certaine autonomie, notamment juridique. Cette autonomie se caractérise par l'attribution de privilèges pour les bourgeois comme, par exemple, les exonérations fiscales. Ceci conduit au XVI^e siècle à l'émergence d'une classe bourgeoise, d'une part en Italie et d'autre part dans la Flandre, époque à laquelle les habitants des villes et villages deviennent nettement plus riches que ceux de la campagne. Ils acquièrent ainsi plus de puissance et d'influence dans la société, se rapprochant des classes dirigeantes et du clergé tout en éloignant de la paysannerie.

La reconnaissance du statut de « bourgeois » répond à l'origine à un certain nombre de critères, pouvant varier selon les villes :



- Être un homme libre, se distinguant ainsi du serf,
- Avoir accédé à un seuil de possession : une habitation, voire des terres,
- Résider au sein de la ville depuis un certain temps,
- Être de religion catholique.

Au cours des siècles suivants, le terme « bourgeois » s'utilise plutôt pour désigner les premiers banquiers et les gens dont les activités se développent dans le commerce et la finance. Dès lors, leur aisance financière leur permet de faire appel à une large domesticité pour réaliser la totalité des tâches de la vie courante : serviteurs, gouvernantes et précepteurs. Plus tard, il convient de distinguer « la bourgeoisie passive » qui met en valeur le capital avec des placements en actions dans l'immobilier, constituée de rentiers et de professions libérales, de la bourgeoisie active qui comprend ceux qui entreprennent en créant des entreprises industrielles ou bancaires.

Sous l'Ancien Régime, la bourgeoisie évolue considérablement ce qui a permis de distinguer différentes formes de bourgeoisie :

- **La petite bourgeoisie** : elle débute généralement par le commerce ou l'artisanat, puis au fil de la deuxième puis troisième génération, elle peut s'élever socialement à un niveau de moyenne bourgeoisie. Cette classe est légèrement au-dessus de la classe moyenne de la société et se distingue uniquement par sa mentalité.
- **La moyenne bourgeoisie** : possédant des alliances avec d'autres familles issues du même milieu et parfois même nobles, cette catégorie de bourgeoisie est soit appelée à rester moyenne au fil des générations, ou pourra, par le biais de bonnes alliances, de professions prestigieuses, passer dans la catégorie supérieure de la grande bourgeoisie.
- **La grande bourgeoisie** se caractérise souvent par des mariages nobles et des alliances intéressées. Cette tranche de la bourgeoisie possède un patrimoine historique et culturel important, créé et amplifié au fil des décennies. Le nom de ces familles est généralement connu dans la ville où elles résident et, bien souvent, plusieurs ancêtres ont fait l'histoire régionale. Les charges exercées par ces familles sont considérées et respectées.
- **La haute bourgeoisie** représente un statut acquis par le temps, est composée de familles déjà bourgeoises à la Révolution, n'a eu que des professions honorables et a périodiquement connu des alliances illustres dans ses branches. Le patrimoine culturel, historique et financier reste important. Ces familles possèdent une sorte d'état de noblesse qui leur interdit certains mariages ou certaines professions. Ces familles auraient tout à fait pu devenir nobles mais, faute de temps, de roi ou de chance, elles ne sont restées que bourgeoises.

La bourgeoisie a été conduite à jouer un rôle dans l'histoire. Ainsi les bourgeois voulaient une révolution politique afin que leur classe trouve sa place dans la société en changeant « d'ordre ». Par sa naissance, un bourgeois appartenait au tiers état, mais par son train de vie et sa mentalité, il se rapprochait de la noblesse. Pendant le Second Empire, dans le Siècle de la Révolution Industrielle, la classe sociale bourgeoise achève de prendre du pouvoir au détriment de la noblesse.

DÉFINITION DU TERME POUR L'ÉTUDE DU SUJET PROPOSÉ

L'étudiant pourra, à partir de l'éclairage apporté par ses connaissances historiques, définir la bourgeoisie comme une classe sociale possédant un **statut**, mais également se caractérisant par un certain nombre de **valeurs** et de **comportements**, notamment l'importance du travail et de l'argent qui ont permis son accession au pouvoir.

Cette référence à des valeurs et à une morale particulières explique que le terme bourgeois soit employé comme adjectif, souvent de façon péjorative : culture bourgeoise ou mode de vie bourgeoise.

UN AUTEUR : PAUL VERLAINE

Les principaux éléments biographiques de Paul Verlaine permettant de traiter le sujet proposé peuvent se résumer ainsi :

- Naissance en 1844 à Metz, d'un père capitaine dans l'armée comme celui de Rimbaud.
- Études à Paris au Lycée Condorcet, puis employé à l'Hôtel de Ville. Verlaine fréquente alors les cafés et salons littéraires parisiens et publie en 1866 *les Poèmes saturniens*.
- Adhésion à la cause la Commune de Paris (1871), puis fuite de Paris.
- Rencontre avec Arthur Rimbaud et abandon de son épouse pour le suivre en Angleterre et en Belgique.
- Condamnation à l'issue d'un procès relaté par la presse, pour avoir tiré au revolver sur Arthur Rimbaud. Cette condamnation à deux ans de prison tenait vraisemblablement plus à son homosexualité qu'à l'incident.
- Conversion au catholicisme.

À partir de 1887, alors que sa célébrité s'accroît, Verlaine plonge dans la misère, partageant son temps entre le café et l'hôpital. En 1894, il est couronné « Prince des Poètes » et doté d'une pension. Il meurt en 1896, à Paris.

Le poème proposé en sujet est issu des *Poèmes saturniens* (1866).

TRAITEMENT DU SUJET PROPOSÉ

Le sujet proposé permettra aux candidats d'utiliser les acquis de leurs études tant dans le domaine de la littérature que dans celui de l'histoire, de la sociologie... Le sujet pourra être éclairé en étudiant :

- Les valeurs et la morale incarnée par le personnage du bourgeois.
- L'émergence de la bourgeoisie et le rôle social, et politique, qu'elle a été conduite à jouer, notamment dans ses rapports avec la noblesse ou le prolétariat.

De nombreuses références littéraires peuvent être citées, et il serait impossible de les présenter ici. Notons à titre d'exemple pour nos préférences :

- La peinture du bourgeois et de la bourgeoisie dans l'œuvre de Molière.
- Les romans tels : *La peau de chagrin* (Balzac), *Bouvard et Pécuchet* (Flaubert).
- Le cycle des Rougon-Macquart (Zola).

Il est également possible de faire référence à l'époque contemporaine à travers des poètes (Prévert) ou même des chanteurs (Brel).

D'autres disciplines artistiques peuvent également être citées, telles la peinture et la gravure : Dominique Ingres (1780-1867) Portrait de Monsieur Bertin (1832), Honoré Daumier, (1808-1879) Les bons bourgeois...

ATTENDUS

Ce sujet doit permettre au candidat de faire montre de sa capacité à comprendre, analyser et commenter un texte, ici un poème.

L'analyse et le commentaire lui permettront de témoigner de :

- Ses connaissances littéraires (ici un auteur, les grands éléments de sa biographie et de sa bibliographie),
- Sa capacité à situer un auteur et une œuvre dans un contexte : histoire et mouvement de société,
- Développer une réflexion liant la littérature à son environnement historique, sociologique, artistique...

Les éléments attendus en développement autour du thème général sont présentés dans la première partie de ce document.

Le poème est un sonnet en alexandrins.

Nous noterons principalement comme premiers éléments d'analyse et de commentaire :

- Il s'agit du premier poème publié par Verlaine, alors âgé de 19 ans. C'est aussi l'un des rares poèmes satiriques des *Poèmes saturniens*.
- Verlaine propose à la fois la caricature du bourgeois du Second Empire et la description de la condition sociale du poète. Les poètes, assimilés à des êtres barbus en marge de la société, sont opposés aux bourgeois profondément matérialistes et plus préoccupés par leur réussite que par les arts et les lettres.
- La satire est répartie sur deux personnages, le Maire mais aussi le gendre qui doit reproduire son « modèle social ». Les préoccupations bourgeoises et matérialistes, tournées en dérision, sont celles de la reproduction et de la conservation sociale.
- Monsieur Prudhomme est un nom propre pour « homme prudent ». Il donne le titre et le ton au poème satirique. Le personnage est d'apparat, ses attributs vestimentaires sont exagérés, ce qui lui confère un aspect pompeux et ridicule. Ainsi l'allergie dont il souffre contraste avec sa situation importante. Tout l'oppose au poète, mal vêtu, mal coiffé, à la tenue négligée mais rêveur. Tout différencie le poète de ce bourgeois dont le soleil n'a de fonction que de faire briller ses chaussures.

Le devoir devra être construit en respectant les normes scolaires et universitaires. Les temps successifs devront notamment être respectés (présentation du texte puis analyse et commentaire, parties structurées et liées entre elles, introduction et conclusion).

La qualité de l'expression écrite sera prise en compte : richesse du vocabulaire, correction orthographique et grammaticale, clarté de la syntaxe.

Pourquoi parler d'une nouvelle « question sociale » ?

ORIENTATION GÉNÉRALE

Ce sujet supposait de développer un comparatisme historique entre ce que l'on nomme classiquement « la question sociale », telle qu'elle se constitue au dix-neuvième siècle sur fond de révolution industrielle, et ce que l'on a pour habitude d'appeler depuis maintenant une trentaine d'années, la « nouvelle question sociale ». Un plan convenu mais commode pouvait esquisser cette comparaison.

ESQUISSE DE PLAN POSSIBLE

I. La constitution de la question sociale au xixe siècle

1. L'horizon historique des deux révolutions politique et industrielle
2. L'exploitation, l'aliénation, le paupérisme à la fin du xixe siècle
3. La réforme devant l'augmentation de la statistique morale et judiciaire

II. L'apparition d'une « nouvelle question sociale » fin xx^e siècle

1. « Les trente piteuses » : la contraction du marché de l'emploi, l'exclusion
2. Les types de pauvreté : pauvreté intégrée, pauvreté marginale, pauvreté disqualifiante
3. « L'insécurité sociale » : le sentiment d'insécurité né du chômage et de la précarité